

**DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS N° 1 DE LA RÉGIE DE L'ÉNERGIE (LA RÉGIE) À NEMC
RELATIVE À LA POLITIQUE D'AJOUTS AU RÉSEAU DE TRANSPORT**

PHASE 2B

1. Référence : Pièce [C-NEMC-0012](#), p. 6.

Préambule :

(i) « *NEMC considère que les définitions actuelles répondent aux besoins et permettent à la Régie de traiter au cas par cas les situations potentielles ou des ajouts aux réseaux pourraient être nécessaires suite à la fermeture de centrale* ».

Demandes :

- 1.1 Veuillez fournir des exemples de situations potentielles de fermeture de centrale qui pourraient conduire à allouer les investissements qu'elle occasionne à la catégorie « Maintien et amélioration de la qualité ».
- 1.2 Veuillez fournir des exemples de situations potentielles de fermeture de centrale qui pourraient conduire à allouer les investissements qu'elle occasionne à la catégorie « Croissance des besoins ».